Formation Gérer une copropriété

Immobilier

Référence de la formation : **P803**
Villes : **Strasbourg**, **Colmar**, **Mulhouse**



En présentiel ou à distance



Accessible

Durée : **2 jours (14 heures)**
Tarif Inter : **490 € net**

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 24 septembre 2026

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances juridiques et comptables indispensables pour exercer l'activité de syndic de copropriété
- Aborder des éléments de gestion pratique d'un syndic
- Maitriser le cadre réglementaire

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Tout agent immobilier ou autre professionnel relevant de la loi Hoguet
- Toute personne, salarié ou non, habilité par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

Pré-requis

- Aucun

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un expert de l'immobilier
- Formation permettant le renouvellement de la carte professionnelle

- Le formateur intègre la veille règlementaire

Programme de la formation

1. Le cadre règlementaire et législatif de la copropriété

- Définir la copropriété
- Connaitre les documents de la copropriété

2. Les obligations légales

- Maitriser les droits et obligations des copropriétaires
- Connaitre le syndicat des copropriétaires
- Aborder le conseil syndical
- Découvrir le syndic
- Appréhender le rôle de l'Association Syndicale Libre (ASL) et de l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL)
- Comprendre le régime spécial des petites copropriétés

3. La gestion d'une copropriété

- Gérer le personnel de la copropriété
- Tenir la comptabilité de la copropriété
- Gérer les actions en justice
- Comprendre les copropriétés en difficulté

4. L'assemblée générale : convocations, tenue, décisions et constatations

- Convoquer à l'assemblée générale
- Animer l'assemblée générale
- Comprendre les majorités
- Etablir le procès-verbal de l'assemblée générale

5. Les charges, les travaux et les différents contrats de service

- Gérer les charges
- Traiter les contrats de service
- Planifier et suivre les travaux de la copropriété

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et applications concrètes
Exemples et échanges

Organisation

Formation présentielle ou à distance

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %
de recommandation
en 2025

93 %
de satisfaction
en 2025

81 %
de réussite CCE
en 2025

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse